



COMMUNIQUE AUTONOME

# Élections professionnelles

Nous arrivons à la dernière semaine pour participer au vote des élections professionnelles pour les personnels votant par **correspondance**, les autres étant appelés à **voter le 6 décembre de 9h à 15h à la direction.**

Nous vous conseillons d'adresser vos votes **avant le 30 novembre** afin de respecter le délai d'envoi postal.

**Loin de toutes promesses électorales, le SA SPP-PATS 83 s'engage depuis 2004**, ce qui a permis de voir cette année l'aboutissement :

- ◆ Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la mise en œuvre du temps de travail à « l'heure pour heure » pour les CIS qui le souhaitent
- ◆ La relance des recrutements, liée à la diminution du temps de travail
- ◆ La mise en œuvre du RIFSEEP pour les PATS, qui leur a permis de bénéficier d'une augmentation de salaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018
- ◆ L'augmentation du nombre de postes proposés lors des nominations d'adjudants en CAP, dans le cadre du plan Avancement de 2017.

Nous avons encore beaucoup de choses à accomplir pour notre prochain mandat : Toxicité des fumées d'incendie, retraite, recrutements, RIFSEEP, CAP PATS ...

**Votre soutien à ces élections nous apportera la légitimité nécessaire pour porter et mener à bien tous ces combats.**

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP PATS

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93  
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

*S'engager à vos côtés, réussir ensemble*

*Les Autonomes*

**#jevoteautonome #fa2018**